



PROJET ECOFAUNE+ COMPOSANTE NORD RCA

Ecosystèmes Fauniques du nord RCA et du sud-est de la RCA



RAPPORT NARRATIF INTERMÉDIAIRE

Période couvrant juillet 2016 à janvier 2017

Engagement Financier N°	T03.80
Budget initial	3.834.750 €
Contribution Fonds BEKOU	100 %
Date de démarrage	5 juillet 2016
Date de fin	4 juillet 2018
Location du projet	Nord-est République Centrafricaine. Préfectures du Bamingui-Bangoran et de la Vakaga
Données relatives aux bénéficiaires	
Nom	Parcs Nationaux du Bamingui-Bangoran (Réserve naturelle intégrale de la Vassako-Bollo) et Manovo-Gouda-Saint Floris.
Nom	Les Zones Cynégétiques Villageoises (ZCV).

Table des matières

LISTE DES ACRONYMES UTILISES DANS LE RAPPORT	4
1. DESCRIPTION	5
2. ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE L'ACTION	5
2.1 <i>Résumé de l'action</i>	5
2.2 <i>Résultats et activités</i>	7
<i>R1 – Les Aires Protégées sont dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA finalisé de façon consensuelle avec toutes les parties prenantes</i>	8
<i>R.1 ACTIVITE 1 Amélioration de la connaissance – réalisation de diverses études</i>	8
<i>R.1 ACTIVITE 2 – Organiser des ateliers participatifs de planification et de définition consensuelle des modes d'utilisation et de gestion des espaces du NE RCA</i>	12
<i>R.1 ACTIVITE 3 – Organiser des ateliers participatifs spécifiques à l'aménagement et la gestion des AP et des ZCV</i>	12
<i>R.1 ACTIVITE 4 – Poursuivre le renforcement du cadre législatif intéressant la gestion des AP et de la faune en général et la gestion des espaces et des ressources du NE RCA</i>	12
<i>R.1 ACTIVITE 5 – Elaborer le plan d'aménagement et de gestion du NE RCA découlant du schéma directeur du NE RCA</i>	12
<i>R.1 ACTIVITE 6 – Obtenir l'approbation du plan d'aménagement et de gestion du NE RCA découlant du schéma directeur du NE RCA</i>	12
<i>R2 – Les écosystèmes sont gérés durablement et restaurés à un niveau permettant leur conservation et exploitation</i>	12
<i>R.2 ACTIVITE 1. : Revoir et améliorer le système LAB</i>	12
<i>R.2 ACTIVITE 2 : recruter, former et équiper les SVL</i>	13
<i>R.2 ACTIVITE 3 : mettre en place un système de gestion de l'aire protégée</i>	13
<i>R3 – Des mesures d'accompagnement social sont mises en œuvre au bénéfice des populations afin de compléter leur formation civique et professionnelle et de stimuler un développement social et économique durable.</i>	13
<i>R.3 ACTIVITE 1. : Créer des potentialités pour le développement du NE RCA</i>	13
<i>R.3 ACTIVITE 2. : Appuyer les micro-projets pilotes et soutenir le FICED</i>	14
<i>R.3 ACTIVITE 3. : Revitaliser l'efficacité de gestion des ZCV</i>	14
<i>R.3 ACTIVITE 4. : Appuyer la valorisation des ZCV</i>	16
<i>Activité Transversale 1 – Coordination politique – Communication - Visibilité</i>	16
<i>AT.1 ACTIVITE 1 : le Comité Interministériel de Suivi (CIS)</i>	16
<i>AT.1 ACTIVITE 2 : coordination diverse au niveau sous-régional et national</i>	16
<i>AT.1 ACTIVITE 3 : Visibilité et sensibilisation</i>	17
<i>AT.1 ACTIVITE 4 : Suivi de la mise en œuvre du programme ECOFAUNE+</i>	17
<i>Activité Transversale 2 – Monitoring écologique</i>	17
2.3 <i>Durabilité de l'activité</i>	18
2.4 <i>Cadre logique révisé</i>	19
2.5 <i>Questions transversales</i>	24
2.6 <i>Suivi-évaluation</i>	24
2.7 <i>Leçons tirées</i>	24

2.8	<i>Documents produits</i>	24
2.9	<i>Marchés ayant donné lieu à appels d'offres ou à procédure négociée concurrentielle</i>	25
3.	BENEFICIAIRES/ENTITES AFFILIEES ET AUTRE COOPERATION	26
4.	VISIBILITE	27
5.	ARCHIVAGE DES DOCUMENTS	27

Liste des acronymes utilisés dans le rapport

ALGEST-ZCV	<i>Association Locale de Gestion des ZCV</i>
APFC	<i>Association pour la Protection de la Faune en Centrafrique</i>
CAS-DF	<i>Compte d'Affectation Spécial pour le Développement Forestier</i>
CS	<i>Contrat de subvention</i>
COMIFAC	<i>Commission des Forêts d'Afrique Centrale</i>
CIS	<i>Comité Interministériel de Suivi</i>
CN	<i>Conservateur National</i>
CNA	<i>Conservateur National Adjoint</i>
DCE	<i>Délégation de la Commission Européenne</i>
ECOFAC	<i>Écosystème Forestier d'Afrique Centrale</i>
FACA	<i>Forces Armées Centrafricaines</i>
FEC	<i>Fonds d'Entreprise Communautaire</i>
FICED	<i>Fonds Intercommunautaire d'Ecodéveloppement</i>
FED	<i>Fonds Européen pour le Développement</i>
HS	<i>Hors Service</i>
GCV	<i>Garde-Chasse Villageois</i>
MEFCP	<i>Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche</i>
OFAC	<i>Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale</i>
UE	<i>Union Européenne</i>
PAM	<i>Personnel Armement Matériel</i>
UNESCO	<i>Organisation des Nations Unies pour l'Éducation la Science et la Culture</i>
RAPAC	<i>Réseau des Aires protégées d'Afrique Centrale</i>
RCA	<i>République Centrafricaine</i>
ZCV	<i>Zone Cynégétique Villageoise</i>
SVP	<i>Surveillant Villageois Pisteur</i>

1. Description

- 1.1. *Nom du coordinateur du contrat de subvention: Antonio PELOSI à Bangui – Muriel VIVES à Bruxelles*
- 1.2. *Nom et fonction de la personne de contact: Muriel VIVES – Directrice AGRECO*
- 1.3. *Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'/des entité(s) affiliée(s) de l'action: AGRECO œuvrant pour compte du Ministère de la Faune, Chasse et Pêche en RCA*
- 1.4. *Intitulé de l'action: ECOFAUNE+ Ecosystèmes Faunistiques du nord RCA et du sud-est de la RCA/ Volet nord*
- 1.5. *Numéro du contrat: T0380*
- 1.6. *Date de début et date de fin de la période de référence: du 5 juillet 2016 au 4 juillet 2018*
- 1.7. *Pays ou région(s) cible(s): Nord République Centrafricaine*
- 1.8. *Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles¹ (si différents) MFCP, 2 ZCV, S/préfectures de Ndele et de Bamingui (estimation de 38.438 habitants, selon le recensement de 2003)*
- 1.9. *Pays dans le(s)quel(s) les activités sont réalisées (si différent du point 1.7):*

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action

2.1 Résumé de l'action

La mise en œuvre du Projet Ecofaune + composante Nord RCA a démarré le 20 juillet 2017 avec la mobilisation du Coordonnateur du Projet en RCA.

L'intervention donne suite au programme ECOFAUNE qui a démarré en mai 2012 pour se terminer en novembre 2015, avec des activités fortement perturbées par les troubles politiques survenus en décembre 2012 en RCA.

ECOFAUNE+ était censé permettre une continuité des activités en attendant la mise en place du PIR 11èFED. Malheureusement, le programme n'a pu éviter une période d'interruption de huit mois entre novembre 2015 et juillet 2016, alors que n'avait pas été préparée cette phase d'interruption. Le projet est resté opérationnel mais sans moyens financiers pour travailler.

Les premiers mois d'activités dominés par les questions logistiques et administratives, ainsi que la mobilisation du personnel

Les premiers mois de la reprise d'activités d'ECOFAUNE+ se sont concentrés sur les solutions à apporter suite à la période d'interruption de paiement des activités entre novembre 2015 et juillet 2016 (salaires, loyers et divers frais de fonctionnement incompressibles, etc.). Ainsi, pour solder les arriérés de salaires du personnel national, l'option a été prise de licencier le personnel pour le réembaucher, permettant ainsi de justifier du versement de plusieurs mois de salaire en une seule échéance et de stopper les mouvements de contestation parmi les salariés.

Le projet s'est ensuite consacré au recrutement des assistants techniques nationaux ainsi que du personnel local. Après la liquidation des arriérés de salaires, le personnel national recruté pendant la première phase d'ECOFAUNE a été dans sa grande majorité reconduit. Il a été procédé à des appels à candidatures pour le recrutement des AT nationaux.

L'équipe des AT internationaux a été complétée avec un appel à candidatures pour chaque poste. .

¹ Les «groupes cibles» sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'objectif du projet, et les «bénéficiaires finaux» sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur en général.

Le tableau suivant résume les experts intervenant dans le Projet et les dates respectives de prise de service :

Expert Internationaux Long Termes		
Prénoms et Noms	Position	Date de prise de service
Antonio Pelosi	Coordonnateur	20 juillet 2016
Remy Quignolot	AT LAB	1 septembre 2016
Expert Internationaux en missions perlées		
Floris Deodatus	AT Aménagement territoire	18 octobre 2016
Hilde VanLeeuwe	AT Monitoring écologique	11 novembre 2016
Carlo Paolini	AT suivi mise en oeuvre	30 janvier 2017
Expert Nationaux		
Florent Zowoya	Expert National Coordination Politique	10 aout 2016
Blaise Arsene Mandaba	AT national Développement social/ZCV	10 aout 2016
Théophile Momokoama	AT national Communication	10 aout 2016
Kamiss Ami	AT national Aménagement du territoire	4 novembre 2016
Jamel Gour	AT national LAB/Prévention Conflits	2 novembre 2016

L'équipe en RCA est complétée par un appui à Bruxelles de Muriel Vives pour la gestion contractuelle du programme, de Philippe Quennery et de Géraldine Bythell pour les aspects comptables et financiers.

En termes d'équipement, les véhicules et motos hérités d'ECOFAUNE-RCA ont été réparés et leurs polices d'assurance et fiches techniques régularisées.

Des appels d'offres ont été lancés et attribués sur la base d'une procédure négociée concurrentielle notamment pour la location d'avion (avec un système de rotation bimensuel en fonction des besoins du programme) et achat de 3 nouveaux véhicules.

Dans le cadre de son DP3 de croisière et de clôture, ECOFAUNE avait procédé à l'achat de matériels et équipements à mettre à la disposition d'ECOFAUNE + Nord. Cependant ces acquisitions n'ont pu être livrées en totalité pour deux raisons : i) le renouvellement exigé de l'exonération de l'embargo décrété par la résolution 2127 de NU ; ii) la non disponibilité des fonds nécessaires pour solder les fournisseurs en raison de l'arrivée à terme de la durée du DP 3 (18 février 2016).

La Coordination du Projet a réussi à solutionner les deux problèmes avec l'appui de la DUE de Bangui et de la Commission spéciale du panel des experts de la résolution 2127. Le 13 octobre 2016, le projet ECOFAUNE + a obtenu la nouvelle dérogation à l'embargo ce qui a permis de relancer les procédures pour l'acquisition des équipements attendus. Par contre, le problème d'indisponibilité des fonds n'a pu être solutionné. Il a fallu l'implication directe du Chef de Service Contrats/Finances de la DUE de Bangui pour que le montant nécessaire pour solder les contrats avec les fournisseurs soit mis fin janvier à titre exceptionnel à la disposition de la Régie d'ECOFAUNE NE RCA, laissant espérer une livraison des équipements à Bangui d'ici mi-mars.

En octobre et Novembre 2016 ont démarré les missions perlées des experts internationaux respectivement en charge des volets aménagement du territoire et monitoring écologique. En collaboration avec la coordination du projet, les deux experts ont procédé à la sélection et recrutement du personnel devant travailler sous la coordination des AT nationaux recrutés en appui aux volets et faisant le lien entre l'équipe terrain et l'expert en mission perlée. Après avoir été recruté, ce personnel a été formé par les mêmes experts internationaux sur les méthodologies de travail et les outils/méthodologies à appliquer.

En janvier 2017 a été mobilisé l'expert en charge du suivi de la mise en œuvre du projet qui interviendra également en mission perlée tout au long d'ECOFAUNE+.

Contexte politique et social

La zone d'intervention d'ECOFAUNE+ reste entièrement contrôlée par les groupes Seleka, eux-mêmes en proie à des dissensions et affrontements, maintenant un équilibre sécuritaire précaire pouvant basculer à tout moment. Le rapport de forces n'est pas toujours en faveur d'ECOFAUNE, ce qui constitue une principale contrainte pour la mise en œuvre du programme.

Cette situation oblige le programme à entretenir des relations avec tous les protagonistes en présence pour pouvoir travailler dans la zone. Cela suppose des contacts réguliers avec les autorités locales (traditionnelles comme le Sultan de Ndele, ou politico-administratives comme le préfet de Ndele et les députés de Ndele et de Bamingui), avec la MINUSCA et avec les différentes factions Seleka à Ndele et à Bamingui. Ce travail relationnel est indispensable pour pouvoir opérer avec un minimum de sécurité et consomme un temps précieux au coordonnateur. Ces relations et contacts permettent également

d'obtenir des informations, parfois de 2nde ou 3^{ème} main, mais qui restent importantes pour comprendre la situation et pouvoir anticiper les problèmes.

La zone reste très enclavée avec peu de soutien de Bangui. ECOFAUNE + reste le seul acteur vu comme un représentant du pouvoir central (puisqu'en appui au ministère des eaux et forêts, chasse et pêche).

Globalement toutefois, et en comparaison de la situation rencontrée entre 2012 et 2015, ce premier semestre de mise en œuvre d'ECOFAUNE+ s'est déroulé dans un climat sécuritaire stable nonobstant la présence de groupes armés (FPRC) engagés dans les violents affrontements de novembre 2016 à environ 60 km à l'ouest de Bamingui, localité où est située la base d'ECOFAUNE. Cette sous-préfecture est un carrefour incontournable pour se rendre vers le sud et l'ouest du pays, Bamingui demeure le point de passage des renforts (surtout des mercenaires soudanais et tchadiens) régulièrement mobilisés et envoyés sur la ligne de front par le FPRC. Ces combattants passent régulièrement devant la base ECOFAUNE sans pour autant perturber les activités de l'équipe ECOFAUNE en place, et ce en raison des contacts maintenus par la coordination avec les principaux chefs de guerre.

Premières activités techniques

Prenant en compte les résultats attendus, les premières activités sont orientées vers une tentative de reprise en main de la zone, et notamment une **volonté d'amélioration de la connaissance des données sociales, économiques et écologiques**, avec des résultats variables.

L'équipe Aménagement du territoire a démarré une enquête socio-économique qui, entre octobre 2016 et janvier 2017 a touché 182 villages de la zone d'intervention.

Une équipe monitoring s'est également mise en place avec des premiers relevés terrain.

En novembre 2016 devait avoir lieu un recensement aérien en partenariat avec WCS, déployant ses avions du Sud Soudan. Malheureusement, les événements de Kaga Bangoran en octobre 2016 ont verrouillé l'accès par route à Bamingui et notamment l'acheminement par camion de l'avgas nécessaire pour le recensement aérien qui a dû être reporté à mars 2017. L'AT LAB a été mobilisé mais sa présence à Bamingui a été fortement contestée par les autorités locales ainsi que par le personnel LAB. Afin d'éviter une escalade dans les tensions, il a été demandé à AGRECO de remplacer l'AT LAB qui s'est vu notifier ses 2 mois de préavis pour une fin de contrat le 8/02/2017.

Le 26 octobre 2016 à Bangui le 1^{er} Comité Interministériel de Suivi (CIS) du Projet a réuni les représentants de 12 ministères dont les responsabilités peuvent interférer dans la mise en œuvre des activités d'ECOFAUNE. La qualité des débats et la satisfaction des participants a fait l'objet d'une large diffusion médiatique. Cette réunion a permis de constater que la région Nord est très peu soutenue, les ministères participant au CIS mettant en avant leur manque de moyens pour intervenir dans le nord et sollicitant ECOFAUNE pour pallier leurs propres carences.

La mission de l'expert en charge du suivi du projet a permis la révision du cadre logique avec notamment des indicateurs plus adaptés et plus facilement mesurables. Ce cadre logique est fourni page suivante

2.2 Résultats et activités

Pour rappel ; les objectifs d'ECOFAUNE + composante Nord RCA, sont les suivants :

Objectif global :

- *Améliorer la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité en RCA dans une perspective de développement durable et de lutte contre la pauvreté.*

Objectif spécifique :

- *Sauvegarder les écosystèmes du nord-est et de l'est de la RCA menacés par la pression anthropique, l'instabilité et l'insécurité.*

A. Résultats

Résultat (R1) - (Volet 1 : Aménagement participatif et durable du territoire (APT)).

Les Aires Protégées sont dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA finalisé de façon consensuelle avec toutes les parties prenantes

Résultat (R2) – (Volet 2 : Gestion durable des écosystèmes et LAB améliorée (Protection de la faune, sécurisation, gestion de l'information).

Les écosystèmes sont gérés durablement et restaurés à un niveau permettant leur conservation et exploitation

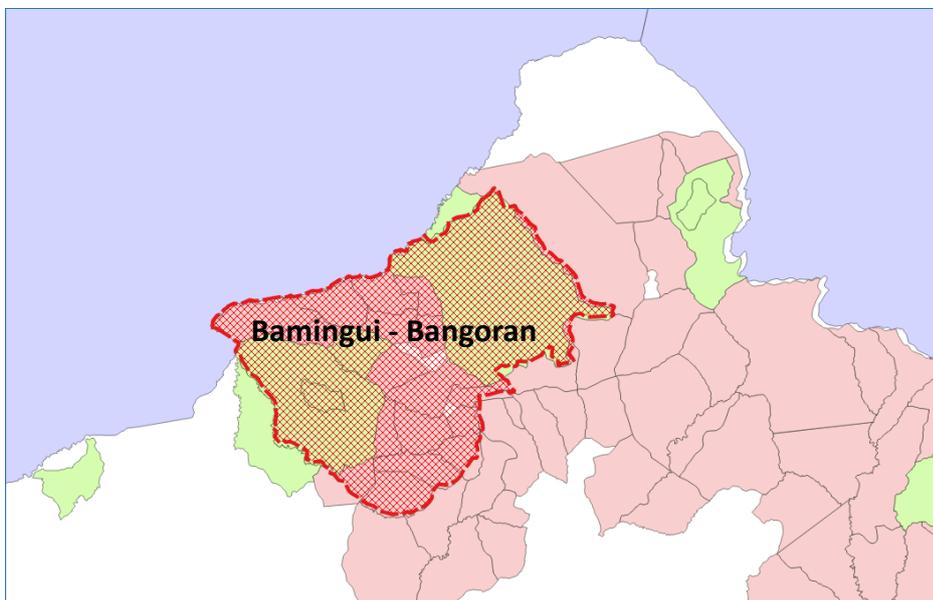
Résultat (R3) – (Volet 3 : Développement économique et social des populations locales)

Des mesures d'accompagnement social sont mises en œuvre au bénéfice des populations, afin de compléter leur formation civique et professionnelle et de stimuler un développement social et économique durable.

Sont détaillées ci-après les activités initiées pendant les 6 premiers mois d'activités d'ECOFAUNE+.

B. Activités

R1 – Les Aires Protégées sont dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA finalisé de façon consensuelle avec toutes les parties prenantes



Zone de démarrage du Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire

R.1 ACTIVITE 1 Amélioration de la connaissance - réalisation de diverses études

Activité 1.1 - Visites et prise de connaissance des sites de gestion participative

Un entretien a eu lieu en janvier 2017 sur la collaboration transfrontalière le long de la frontière Tchadienne sous le Programme Indicatif Régional entre le coordonnateur du projet (Antonio Pelosi) et African Parks au Tchad (Pierre-Armand Roulet).

La possibilité de l'organisation d'échanges avec les parties et partenaires au Tchad (secteur élevage, services frontalières, gestionnaires du Parc National de Zakouma et Domaine de Chasse de l'Aouk, African Parks network) sera évaluée prochainement et budgétée.

Les opportunités de collaboration sont :

- échanges entre les autorités locales de la zone (RCA-Tchad) sur les défis (élevage transhumance, sécurité, braconnage, trafics, ...),
- explorer les possibilités de collaboration au niveau des stratégies LAB, gestion transhumance et le développement de la connectivité écologique,
- échange des informations LAB et écologiques,
- montrer aux autorités traditionnelles centrafricaines les réussites de Zakouma.

Activité 1.2 - définition des valeurs et pressions

Activité 1.2.1: Elaboration d'une classification et une carte de paysage

Un paquet d'informations numériques a été téléchargé avec des cartes thématiques du site de USGS2, incluant des images Landsat de 2016 pour utilisation par Alfred Bangara (Université de Bangui).

Il a été convenu que l'expert prépare :

- (1) une classification préliminaire basée sur la géomorphologie et la couverture végétale
- (2) une carte préliminaire basée sur la géomorphologie à l'aide du modèle de relief de la zone déjà en possession de l'expert.
- (3) avec les experts SAT une évaluation sera faite de la classification et la carte préliminaire pendant la mission perleée de l'AT international suivante (mai 2017) avec une vérification de terrain à mettre en œuvre en juin-juillet.

Activité 1.2.2 : Inventaire socioéconomique des territoires

Un inventaire socioéconomique des territoires est en cours depuis décembre 2016 avec un objectif de réactualisation des données socioéconomiques, la définition des valeurs écosystémiques et l'identification des pressions à gérer. Cet inventaire couvrira tous les villages autour et dans les aires protégées et les secteurs de chasse, ainsi que la zone banale. Cet inventaire est basé sur un Guide d'entretien préparé avec l'appui de l'expert international. Les résultats de l'inventaire sont utilisés pour évaluer les relations existantes et potentielles entre les communautés et les espaces.

Dans le cadre de cet inventaire, des entretiens ont eu lieu avec les habitants de 182 villages. L'expert SIG a organisé les données dans la base de données de la zone. Une partie de cette activité (cartographie participative) reste à finaliser au retour de l'expert à Bangui car les cartes n'ont pu être mises à sa disposition pendant sa présence dans le nord.

Activité 1.2.3 Etudes des valeurs écosystémiques de la zone.

Les valeurs écosystémiques comprennent les caractéristiques des écosystèmes de maintenir des services écosystémiques en termes (a) d'approvisionnement des ressources, (b) régulation des processus environnementaux, (c) soutien aux processus écologiques et (d) services culturels et éducatifs, y compris le tourisme. L'étude des valeurs écosystémiques est importante pour déterminer les zones et éléments prioritaires de conservation. A côté de la faune sauvage, l'approvisionnement du bassin du Lac Tchad en eau, et le support des ressources renouvelables sont des services importants de la zone. La biologie et la distribution des moyens et grands mammifères dans la zone sont relativement bien connues, grâce à leur importance pour la chasse sportive. Pourtant afin de déterminer les sites de haute valeur de biodiversité (hotspots) des inventaires/études seront menés sur des groupes d'espèces moins ou peu connus comme les oiseaux, les poissons et les insectes.

Un accord de coopération a été signé avec l'Université de Bangui et les études suivantes sont en préparation ou en cours :

Etude	Chercheurs	Avancement
Anthropologie	Université de Bangui	Proposition acceptée, contrat signé et préparation en cours
Entomologie	Université de Bangui	Proposition acceptée
Ichtyologie	ISDR, Un. de Bangui	Proposition en préparation
Ornithologie	Dr. L. Zwarts, J.v.d. Kamp	Proposition en préparation

Activité 1.2.4 Evaluation du rôle économique de la transhumance

Cette activité est en préparation. Le nombre d'éleveurs dans la zone est en train d'augmenter depuis le début de la saison sèche selon les animateurs et les surveillants-pisteurs. Des termes de référence ont été préparés pour des consultations/enquêtes des éleveurs en collaboration avec le service d'Elevage, l'ANDE et la FNEC.

² USGS Global Ecosystems Dataviewer

Cette étude vise l'utilisation de l'espace par le bétail (la périodicité et sites d'entrée et de sortie, ainsi que les pistes et pâturages utilisées). Les équipes questionneront les éleveurs rencontrés ainsi que les autres acteurs qui sont en rapport avec les éleveurs (service d'élevage, personnes qui touchent des "taxes" des éleveurs au niveau des barrières, chefs de villages, ...) pour obtenir les informations suivantes :

- i. les tarifs de taxe de passage et de taxe de pacage payés par les transhumants (montant, nombre et type de bétail, période d'application, lieu d'application, ...);
- ii. des questions pour comprendre le système actuel de taxation (officiel et informel) et de l'utilisation des revenus (identité des récepteurs, destination des taxes, répartition des revenus, ...);
- iii. itinéraire des troupeaux de la transhumance (lieu de passage de la frontière, date d'entrée, provenance d'éleveur et de troupeau, propriétaire de bétail, destination du troupeau, ...);
- iv. commercialisation du bétail dans la zone (marchés de destination, prix de vente, autres coûts de la transhumance).

Activité 1.3 - identification des unités d'aménagement

Avec les résultats de l'activité 1.2 (valeurs et pressions) l'équipe SAT fera une analyse des options de gestion des ressources naturelles des espaces. Une proposition préliminaire sera élaborée et partagée avec les parties prenantes au niveau central et régional.

La cartographie participative n'a pas encore eu lieu à cause des problèmes de disponibilité des cartes pour l'équipe de terrain. Cette activité est reprogrammée pour la période mars – mai 2017.

Activité 1.4 - Délimitation des zones

Une cartographie provisoire de l'utilisation des territoires est en cours.

Activité 1.5 - Evaluation et mise à jour du concept ZCV

Le concept "ZCV" sera réexaminé pour être ouvert à d'autres modes d'utilisation des ressources naturelles multiples et élargir son périmètre au-delà des ressources fauniques.

Il y avait des débats sur l'abandon des termes "chasse" et "ZCV". Les observations suivantes ont été faites :

- il y a très souvent une confusion entre la ZCV - un espace avec un régime d'utilisation spécifique - et l'ALGEST - une collectivité organisée et démocratique qui gère les ressources naturelles, actuellement dans les ZCV ;
- la ZCV (si bien gérée) est un outil efficace contre la dégradation environnementale et la conservation de la biodiversité et elle a prouvé sa contribution pour assurer la cohésion et les initiatives collectives, ainsi que le développement local ;
- les ALGEST ont indiqué préférer le maintien du terme et statuts des ZCV ;
- cette préférence est liée à la vocation traditionnelle et historique des populations : la chasse ; changer la nomination des ZCV contre le désir des ALGEST, sous la pression des bailleurs, est contradictoire à l'approche participative et risque d'être contre-productif.

ECOFAUNE a pris contact avec des spécialistes de la filière Karité au Burkina Faso et tente d'organiser une évaluation du potentiel de la zone Nord pour cette filière. Cette évaluation est programmée pour le prochain semestre.

Activité 1.6 - Préparation d'une structure institutionnelle

Avec les parties prenantes (gouvernementales, traditionnelles et techniques) une structure sera développée pour le planning, le suivi et la gestion des fonds. Cette structure déterminera les rôles des parties prenantes, dont les collectivités, le secteur privé, les autorités locales, les services et acteurs de la surveillance, les services d'appui (élevage, agriculture, minier, eaux et forêts, ...).

Provisoirement les caractéristiques suivantes ont été déterminées durant les consultations auprès des ministères pour la structure institutionnelle :

- la structure développée sera cohérente avec les directives formulées dans la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire (2009) et la Politique de Décentralisation en développement ;
- la structure sera composée de trois niveaux : (1) le niveau des collectivités/unités d'aménagement, (2) le niveau de la zone d'intervention/de la préfecture, et (3) le niveau central avec une structure d'assurance de qualité interministérielle et une structure de support politique et technique réunissant les représentants des collectivités participantes, des PTFs, ONGs et Ministères techniques ;
- la mise en opération du SAT après la finalisation du Schéma commencera dans une préfecture – Bamingui-Bangoran. Pendant cette phase pilote, et si résultats probants, la multiplication du modèle sera initiée dans les préfectures limitrophes

Activité 1.7 - Développement d'un modèle de partage des bénéfices

Un modèle de partage de revenus sera développé qui constituera une base incitative pour les parties prenantes et qui assurera la durabilité de fonctionnement des structures de gestion diverses. Les opportunités suivantes ont été identifiées:

- les paiements des reliquats des redevances de l'exploitation pétrolière (2007-2016) payés par les exploitants pétroliers bloqués à Bangui à cause de l'absence d'un représentant local dans le comité de gestion de redevances³ ;
- le développement et organisation d'exploitation minière communautaire et durable pour remplacer l'exploitation "sauvage" actuelle avec une taxation au bénéfice des collectivités et communes ;
- l'utilisation des ALGEST pour l'initiation et la mise en œuvre des projets financés par les bailleurs de fonds ;
- des systèmes de Paiement pour des Services Economiques gérés par les ALGEST (inclus REDD+).

Activité 1.8 – Adaptation du cadre législatif

Activité 1.8.1 Code de gestion de la faune et des aires protégées

Les directives suivantes ont été communiquées à l'équipe de validation/formulation pendant la mission de l'expert international :

- il faut inclure dans l'article 22 (sur objectifs spécifiques du système des aires de gestion de la faune sauvage) le maintien de la viabilité des populations animales
- supprimer "pâturage contrôlé de la transhumance contrôlée" dans les ZCV sur le pâturage de la transhumance dans la ZCV et les AP (Article 52) pour éliminer la contradiction avec les Articles 88 et 89, ainsi que pour éviter la transmission des maladies et les impacts sur l'habitat
- la référence à l'Agence de gestion des Aires Protégées - bien que cette institution ne soit pas encore créée - constitue une faiblesse dans la loi qu'on peut résoudre avec l'inclusion d'une clause prévoyant le cas où la création de cette agence n'est pas effective.
- la section sur le zonage interne des AP est incorrecte, et à remplacer entièrement avec les définitions élaborées par la WCPA⁴

Activité 1.8.2 Institutionnalisation de la structure décentralisée de gestion des ressources naturelles et des revenus

Cette activité est planifiée ultérieurement.

Activité 1.9 – Système de suivi-évaluation SAT

Cette activité concernera le suivi de l'utilisation des terres, avec notamment gestion de l'eau, des feux, de l'espace par les transhumants, etc. Elle sera traitée ultérieurement et doit être complémentaire aux activités initiées pour le résultat 2, notamment avec l'appui du programme COPERNICUS du JRC.

Activité 1.10 – Plan d'opérationnalisation

L'opérationnalisation du SDAT nécessite un plan couvrant les besoins en moyens, capacités et actions pour la mise en œuvre pendant la phase suivante (2018-2021). Sera traitée ultérieurement.

Activité 1.11 – Projets Pilotes

Activité 11-A : Reconstitution du fonctionnement des couloirs de transhumance

Activité 11-A.1 Engagement auprès du secteur de l'élevage

L'expert national SAT participera proactivement à la "Plateforme de Concertation sur la Transhumance", une structure d'échange des acteurs-clés du secteur élevage à Bangui.

L'expert national SAT participera également proactivement au Comité de Concertation sur la Transhumance dans la zone d'intervention en collaboration avec la FAO.

³ Il faut noter que le mécanisme actuel de gestion des redevances ne connaît pas une structure collective de réception des paiements

⁴ Pour les zones à l'intérieur des AP catégorie I-IV, lignes directrices de l'UICN/WCPA propose:

- (1) Zone de valeurs spéciales et/ou uniques
- (2) Zone primitive/ de nature sauvage
- (3) Zone de développement limité
- (4) Zone de développement intensif/de service
- (5) Zone pour des utilisateurs traditionnels et autochtones

Activité 11-A.2 Elaboration d'un plan d'aménagement des couloirs

En concertation et collaboration avec les parties prenantes-clés liées à l'élevage (ANDE, SNEC, Min. Elevage, FAO et partenaires tchadiens) un plan d'aménagement et de gestion des couloirs de bétail sera élaboré, y compris un plan de financement. Le plan d'aménagement et de gestion suivra une structure recommandée par le WCPA/UICN.

Activités 11-xxx : Autres projets pilotes à identifier

A la base des résultats de l'Activité 3, d'autres projets pilotes peuvent être identifiés et des consultations seront menées pour évaluer et motiver l'intérêt des parties prenantes. Les zones dans le nord le long de la frontière Tchadienne (zones 10, 11, 12) susciteront une priorité dans ce processus d'identification en raison des opportunités et pressions associées à l'exploration pétrolière en cours.

R.1 ACTIVITE 2 – Organiser des ateliers participatifs de planification et de définition consensuelle des modes d'utilisation et de gestion des espaces du NE RCA

Des réunions participatives ont été tenues dans les villages des communes de Mbollo-Kpata/-Vassacko/-Dar El Kouti avec pour objectif d'informer sur le plan d'aménagement et le schéma directeur tout en testant le questionnaire développé.

Ces réunions participatives tests ont aussi donné lieu à des campagnes de sensibilisation sur les questions spécifiques à l'aménagement et la gestion des AP et des ZCV.

Cette activité fera l'objet d'un développement au cours du prochain semestre, en bâtissant sur les premiers résultats de la nouvelle baseline définie grâce aux activités lancées en activité 1 et dans la composante transversale « monitoring écologique ».

R.1 ACTIVITE 3 – Organiser des ateliers participatifs spécifiques à l'aménagement et la gestion des AP et des ZCV

Cette activité fera l'objet d'un développement au cours du prochain semestre, en bâtissant sur les premiers résultats de la nouvelle baseline définie grâce aux activités lancées en activité 1 et dans la composante transversale « monitoring écologique ».

R.1 ACTIVITE 4 – Poursuivre le renforcement du cadre législatif intéressant la gestion des AP et de la faune en général et la gestion des espaces et des ressources du NE RCA

Cette activité est planifiée ultérieurement.

R.1 ACTIVITE 5 – Elaborer le plan d'aménagement et de gestion du NE RCA découlant du schéma directeur du NE RCA

Cette activité sera développée lorsque les éléments collectés et les prises d'information permettront de préparer le document.

R.1 ACTIVITE 6 – Obtenir l'approbation du plan d'aménagement et de gestion du NE RCA découlant du schéma directeur du NE RCA

Cette activité est planifiée ultérieurement.

R2 – Les écosystèmes sont gérés durablement et restaurés à un niveau permettant leur conservation et exploitation

R.2 ACTIVITE 1. : Revoir et améliorer le système LAB

Le système LAB doit être réorganisé sur base d'un audit des capacités des équipes de surveillants pisteurs (SVL) et d'une nouvelle stratégie, rendue possible grâce, entre autres, à l'acquisition d'équipements.

Le responsable de composante LAB a été mobilisé mais sa présence rapidement rejetée par les autorités locales et les SVL, rendant impossible le travail d'audit des capacités prévu dans son programme de travail.

Considérant le caractère délicat de ce travail d'audit et des frustrations qu'il peut engendrer, nous nous dirigeons vers l'option d'un prestataire qui ne serait chargé que du travail d'audit, permettant de délivrer un rapport réaliste sans risque de pression. AGRECO recherche actuellement ce prestataire.

La mise en œuvre des recommandations qui suivront l'audit sera assurée par un expert qui pourra intervenir en mission perleée, en étroite collaboration avec le conservateur et le conservateur adjoint, représentants du ministère des eaux et forêts.

Actuellement, les activités LAB sont organisées avec des missions composées d'équipes de six à huit surveillants pisteurs, se déplaçant à pied dans la zone, sur la base d'un ordre de mission délivré par le Conservateur ou le Conservateur adjoint. Un rapport est rédigé au terme de chaque mission.

De Septembre à Décembre 2016, 35 patrouilles de proximité ont été réalisées sur les axes des pistes LAB.

Ces patrouilles ont permis, à Idongo et Bamingui, les saisies de : 05 Armes de fabrication artisanale, 156 câbles en acier, 50 Minutions Macc et 15 balles de fabrication artisanale.

R.2 ACTIVITE 2 : recruter, former et équiper les SVL

Cette activité ne sera possible qu'à l'issue de l'activité 2.1 ; après évaluation des capacités et compétences, identification des éléments inaptes, identification des compétences manquantes.

Des profils de poste seront préparés et un recrutement devra être réalisé sur base de tests d'aptitude physique et intellectuelle.

En attendant, les équipements commandés par ECOFAUNE en 2015 devraient être réceptionnés ainsi que les équipements complémentaires acquis sur ECOFAUNE + (jumelles, boussoles, camera trap, etc.)

Il convient aussi de signaler que ECOFAUNE a introduit auprès du Ministère de l'Environnement du Développement durable des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche une requête au motif d'obtenir le déblocage du fonds de contrepartie d'un montant de 5.250 000 FCFA, dans l'optique d'acquérir les compléments d'équipements requis pour les Surveillants pisteurs. Les fonds ont été débloqués en janvier 2017 et virés sur le compte d'ECOFAUNE à Bangui.

R.2 ACTIVITE 3 : mettre en place un système de gestion de l'aire protégée

Complémentairement au système de suivi écologique mis en place (voir activité transversale 2 ci-dessous), et à l'activité aménagement du territoire, ECOFAUNE vise une amélioration de la gouvernance de l'aire protégée et souhaite intégrer les AP dans la zone couverte au système BIOPAMA (financement UE).

L'équipe d'ECOFAUNE s'est vu présenter par Romain Calaque le système avec un intérêt certain pour ECOFAUNE d'intégrer la communauté BIOPAMA pour bénéficier du système de suivi et des appuis techniques mis en place dans le cadre du programme.

Par ailleurs, ECOFAUNE va solliciter l'appui du programme COPERNICUS mis en œuvre par le Joint Research Center (JRC) de l'UE. Ce programme propose, pour des aires protégées et leurs zones périphériques ciblées, de fournir, gratuitement, tous les ans, les images satellitaires et l'analyse de l'utilisation des terres.

Pour bénéficier de cet appui, il est nécessaire d'identifier les zones et la surface à analyser et de faire la demande d'inclusion de cette zone dans le protocole de capture et d'analyse des images. Une analyse des dynamiques passée est aussi possible. La zone nord-est de la RCA a été incluse dans ce programme et les cartes pourront être disponibles fin 2017. Cette première analyse sera standard puisqu'aucun changement n'est possible à ce stade. Sur la base de l'expérience des cartes produites pour la RDC pour le PIN 11e FED (dont la première livraison est attendue pour juin 2017), il sera possible de configurer les analyses à l'avenir sur la base des nécessités du suivi de l'aménagement de la zone nord-est. Le projet, via la DUE de Bangui, doit toutefois préciser l'extension de la zone d'étude.

R3 – Des mesures d'accompagnement social sont mises en œuvre au bénéfice des populations afin de compléter leur formation civique et professionnelle et de stimuler un développement social et économique durable.

R.3 ACTIVITE 1. : Créer des potentialités pour le développement du NE RCA

1.1 Souscrire un partenariat avec un opérateur spécialisé dans la formation qualifiante des jeunes

ECOFAUNE a opté pour une stratégie qui couple les objectifs d'aménagement participatif du territoire avec la gestion conservatrice des ressources naturelles, des mesures d'accompagnement visant les jeunes et dont l'objectif est de leur offrir des opportunités économiques.

Le partenariat avec la Jeunesse Pionnière Nationale (JPN) est basé sur un protocole d'accord à travers lequel la JPN assurera les salaires du personnel mis à disposition et ECOFAUNE-RCA les autres charges de formation (primes des personnes formées, fournitures et équipements et intrants divers, déplacement, etc.). Le Protocole d'accord est sur le point d'être signé et les activités avec la JPN devraient démarrer d'ici février/mars 2017.

1.2 Formation des jeunes désœuvrés

Un cycle de formation d'une durée de 6 mois sera délivré dans le Bamingui Bangora pour un budget de 59.750.000 FCFA. Plus de 200 jeunes ont postulé et devront faire l'objet d'une sélection, la formation ne pouvant prendre en compte plus 50 personnes.

Les formations devraient démarrer en avril 2017. Elles concerneront les corps de métier suivants : maçonnerie, menuiserie, mécanique auto et moto, couture, agriculture/élevage et plomberie.

1.3 Contribuer à la réhabilitation des infrastructures et des équipements via des chantiers-écoles

Cette activité est conjointe à l'activité 1.2 puisque les jeunes formés après quelques semaines pourront mettre en pratique leur enseignement tout en contribuant à la réhabilitation de leur cadre de vie.

Les réhabilitations doivent porter sur les infrastructures administratives et sociocommunitaires, identifiées en étroite collaboration avec les autorités locales.

R.3 ACTIVITE 2. : Appuyer les micro-projets pilotes et soutenir le FICED

Les activités de transformation correspondant à des besoins de la population ou des activités de gestion des aires protégées seront privilégiées.

ECOFAUNE a constaté lors de ses enquêtes dans les 3 communes de Vassacko, Mbollo Kpata et Dar El Kouti, l'effectif pléthorique des groupements, avec nombre d'entre eux qui attendent des autorités la reconnaissance de leurs statuts. Ces groupements et associations ont en général des projets qu'ils souhaitent soumettre pour financement au FICED. Un travail de recensement de ces associations avec leurs propositions de projet est en cours.

2.1 Tester des projets pilotes de production et transformation

Dans le cadre de la diversification de l'utilisation des ressources naturelles et de l'identification de projets pilotes, ECOFAUNE souhaite étudier le potentiel de la valorisation du Karité. Un contact a été pris avec une ONG Burkinabe dont le travail est réputé sur cette filière et avec laquelle on étudie actuellement la possibilité d'une collaboration pour un échange d'expérience et l'encadrement d'associations intéressées par le développement de cette filière.

2.2 Identifier et financer des micro-projets axés sur la valorisation des produits de la biodiversité

Activité qui sera développée ultérieurement

2.3 Assurer une formation complémentaire aux opérateurs du FICED

Activité qui sera développée ultérieurement

2.3 Apporter un appui conseil et financier (subvention) dans la mise en œuvre du FICED

Activité qui sera développée ultérieurement

R.3 ACTIVITE 3. : Revitaliser l'efficacité de gestion des ZCV

3.1 Audit du système ZCV

Les ZCV restent un instrument important pour la conservation et le développement du Nord Est RCA. ECOFAUNE+ doit poursuivre les activités déjà initiées pour évoluer vers une progressive autonomie des ZCV et l'opérationnalisation du FICED.

Dans le cadre d'ECOFAUNE, le processus de structuration du RALGEST avait été entrepris, avec pour objectif de doter la structure d'un statut et d'un mode de fonctionnement plus efficient et terminé. Les nouveaux textes statutaires, les textes de bases du FICED ainsi que le manuel de procédures ont été validés par l'assemblée générale tenue du 29 juin au 03 juillet 2015.

Les conclusions et recommandations de l'audit sont appliquées par ECOFAUNE+, avec notamment la nécessité d'adapter les capacités aux ressources disponibles, et ce dans une perspective de durabilité.

3.2 Rationaliser les ressources humaines et renforcer leurs capacités

Les 6 ZCV qui sont supportées ECOFAUNE+ se sont organisées en 25 Concertations Villageoises d'Ecodéveloppement (CVED)

Sur les 25 CVED, les $\frac{3}{4}$ des Secrétaires Généraux ont sollicité un renforcement de capacités et un besoin de coaching de proximité pour la rédaction des rapports et pour l'exercice de leur mission.

La requête de la demande d'appui d'ECOFAUNE pour le financement de l'Assemblée Générale prévue en février est déposée pour avis favorable.

Dans un contexte de crise et de rareté de ressources, le Bureau du RALGEST ne peut faire face aux charges de fonctionnement courantes et d'investissement qui étaient celles de sa période de pleine activité. Les membres des bureaux (ALGEST & RALGEST) ont été formés aux textes juridiques et au manuel de procédures administratives, comptables et financières.

La mise en pratique de ces acquis est bloquée par la notion de bénévolat que les membres des bureaux ALGEST et RALGEST récusent.

Pour dépasser ce goulot d'étranglement, l'accent est mis sur le renforcement des capacités des CVED (Président et Secrétaire général) considéré capital au regard des divers changements survenus ou de la nouvelle orientation (ZVED).

Ce renforcement de capacités se déroule au niveau de chaque bureau de CVED en marge des rencontres du diagnostic participatif tout en recensant les difficultés et les carences à combler. Pour les thèmes spécifiques, les TDR sont élaborés en vue de sessions de formation qui nécessitent plus de jours et qui seront organisées lors de la prochaine période.

Ce renforcement de capacités doit permettre de :

- Réduire les risques d'un rejet et faciliter le PAGA ;
- Limiter les risques d'activités illicites, seules possibilités pour les membres du bureau de se procurer un revenu ;
- Etre acteur de la stratégie de conservation valorisante dans le Nord-est de la RCA
- Encourager la prise de conscience sur le changement de l'écosystème
- Soutenir, revitaliser les ZCV pour évoluer vers une zone villageoise de développement endogène, avec des options de valorisation de ressources naturelles élargies.

3.3 Accompagner la mise en œuvre des manuels des procédures de gestion administrative et financière des ZCV

ECOFAUNE+ poursuit un encadrement qui est rendu plus ardu du fait du taux d'analphabétisme dans le Nord Est.

L'utilisation du manuel des procédures dans les différents actes de gestion ou de management des ZCV doit devenir une règle.

A noter que le RALGEST doit trouver une modalité d'apurement de créance envers le Chef du Projet RAPAC/RALGEST (1.500.000 FCFA) dont la rémunération des honoraires est en souffrance bien après la clôture dudit financement.

Le RALGEST a remis, à titre d'avance, une moto de la Coordination évaluée à 250.000 FCFA dans le cadre du règlement des arriérés.

On déplore une crise de confiance, se traduisant par des réticences et l'absence du Président du RALGEST à Bangui et le rejet par l'ex-Coordonnateur du RALGEST, des décisions prises collégialement. Il a été demandé au président du RALGEST de sommer l'ex Coordonnateur d'exécuter la décision et de faire valider par l'AG un plan d'apurement par le bureau exécutif afin d'éviter une procédure judiciaire.

Sur les 25 CVED, les $\frac{3}{4}$ Secrétaires Généraux ont sollicité un renforcement de capacités et un besoin de coaching de proximité pour la mise en pratique du manuel dans l'exercice de leur mission. Des TDR pour les formations plus spécifiques identifiées sont en cours de validation.

3.4 Assurer le suivi de la gestion financière des ZCV

Conformément aux textes statutaires du RALGEST adoptés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Réseau des Associations Locales de Gestion des Zones Cynégétiques Villageoises du Nord RCA (RALGEST-ZCV), du 29 Juin et du 03 juillet 2015, une AG doit se réunir tous les six mois.

A la demande pressante de la base sur l'opérationnalité du bureau exécutif du RALGEST, le bilan des activités réalisées doit être validé lors d'une AG.

Le Projet de l'Ordre du jour et le budget sont en cours de validation. L'AG est prévue pour la deuxième quinzaine de février 2017. Le rapport d'activités 2016 est disponible et transmis aux différents ALGEST ZCV pour appréciation.

R.3 ACTIVITE 4. : Appuyer la valorisation des ZCV

4.1 Promouvoir la valorisation des RN des ZCV dans toute leur diversité

Il est prévu entre Janvier et Mars 2017, l'aménagement des pistes et routes, des ponts et radiers, miradors, des barrages et points d'eau, l'aménagement/alimentation des salines, avec notamment les méthodes THIMO.

L'objectif vise les Zones Cynégétiques Villageoises pour remise en état d'un réseau de pistes praticables, permettant le déploiement des missions de lutte anti-braconnage et de suivi écologique, et augmentant progressivement l'emprise territoriale du projet dans un contexte où, il faut le rappeler, les autorités de police et judiciaires sont absentes de la zone.

Certains ouvrages n'ont pu être entretenus depuis 2012, en raison de la période d'instabilité politique traversée et nécessitent des travaux plus conséquents qu'une simple réhabilitation.

4.2 Appuyer la réalisation des interventions des plans d'aménagement et de gestion des ZCV

Activité à mettre en œuvre ultérieurement.

Activité Transversale 1 – Coordination politique – Communication - Visibilité

AT.1 ACTIVITE 1 : le Comité Interministériel de Suivi (CIS)

Conformément à la proposition d'ECOFAUNE/, un comité interministériel de suivi doit permettre aux bénéficiaires d'être informés de la mise en œuvre du programme.

Une douzaine de Ministères a été contactée et cinq Ministres rencontrés à cet effet à savoir, la Ministre Chargée de la Faune et des Aires Protégées, le Ministre du Plan et de la Coopération, le Ministre de la Défense Nationale, la Ministre du Tourisme, et le Ministre de l'Education et de l'Enseignement Supérieur. S'agissant des sept autres Ministères, des audiences ont eu lieu avec les Directeurs de Cabinet.

Le Comité Interministériel de Suivi du projet ECOFAUNE+ a pour attributions de :

- i. Valider le manuel de procédure qui fixe l'orientation générale du programme, les plans de travail annuel et le budget pour la première année de mise en œuvre ;
- ii. veiller au respect des orientations stratégiques définies pour le projet ;
- iii. analyser les rapports d'exécution tout en assurant l'arbitrage nécessaire ;
- iv. faciliter la circulation d'informations entre les acteurs impliqués et/ou concernés ;
- v. Faciliter la mise en œuvre des axes d'action ayant une incidence intersectorielle;
- vi. Faciliter le traitement des contraintes au bon fonctionnement du projet.

La première réunion du Comité Interministériel de Suivi du projet ECOFAUNE+ s'est tenue le 27 Octobre 2016. Après avoir félicité et encouragé l'équipe de la coordination du projet à poursuivre les efforts dans la mise en œuvre des activités planifiées, le Comité a donné quitus sur l'ensemble des documents présentés.

La tenue du CIS a donné lieu à des émissions radio et à un reportage sur la TV centrafricaine permettant de présenter les objectifs du programme.

La prochaine réunion du CIS est prévue en mai 2017.

AT.1 ACTIVITE 2 : coordination diverse au niveau sous-régional et national

Une stratégie LAB nationale

Un comité technique national a été créé pour la mise à la disposition des acteurs nationaux d'un document de référence de lutte contre la criminalité faunique. Quatre axes stratégiques figurent dans ce document :

Axe 1 : Connaissance, avec comme objectif, pourvoir à une actualisation, une amélioration et une diffusion des connaissances et des technologies orientées vers la lutte contre la criminalité faunique.

Axe 2 : Gouvernance, avec comme objectif, faire valoir les conditions d'une gestion interactive, fonctionnelle et efficace de la lutte contre la criminalité faunique.

Axe 3 : Contrôle et surveillance, avec comme objectif, assurer la gestion durable de la faune moyennant le contrôle, la surveillance du territoire et toute autre action coercitive contre les auteurs de violation de la législation sur la faune et des principes de bonne gouvernance.

Axe 4 : Traçabilité des procédures de répression, avec comme objectif, disposer d'une filière judiciaire au sein duquel, tous les maillons s'assument avec efficacité dans la gestion des procédures en matière de criminalité faunique
Il est attendu de la mise en œuvre de cette stratégie de lutte anti-braconnage les résultats suivants :

- i. Les aspirants acteurs et acteurs actifs en ce qui a trait à la lutte contre la criminalité faunique sont dotés de savoir, savoir être et savoir-faire requis
- ii. Les mesures et actions requises pour contrer la criminalité faunique sont décidées et les moyens requis disponibles et mobilisables, en tout temps.
- iii. Les indices de pression sur la faune sauvage sont en régression sur toute l'étendue du territoire national.
- iv. Les procédures judiciaires en matière de criminalité faunique sont retracées et traitées avec objectivité

Ce document est élaboré dans le cadre d'une collaboration d'ECOFAUNE+ avec le projet WWF/PC-BAC. Il s'inscrit dans le travail de communication politique et de sensibilisation prévu dans la composante transversale « communication politique », avec une vocation de sensibilisation des diverses autorités au niveau national, conduisant vers un engagement en termes de LAB de l'Etat centrafricain. Un atelier national de validation de ce document est prévu en Février 2017

Un protocole spécifique de LAB transfrontalière

Dans le cadre de la mise en œuvre des accords de coopération binationale (entre la république du Cameroun et la république du Tchad) et tripartite dits accord de Ndjamena, des protocoles spécifiques de lutte contre le braconnage doivent être préparés entre les Etats signataires. Un premier atelier s'est tenu à Douala au Cameroun du 10 au 12 Novembre 2016 et le second du 14 au 16 Décembre 2016, auquel le responsable de la coordination politique ECOFAUNE+ a été associé.

Ce protocole spécifique concernant la surveillance et la lutte anti-braconnage précise les modalités d'organisation :

- i. de la Brigade conjointe et du dispositif opérationnel de lutte anti braconnage ;
- ii. de la libre circulation des personnels chargés de la conservation et leurs équipements ;
- iii. du Survol Aérien de l'espace délimité par l'Accord tripartite.

Un projet de protocole spécifique de lutte anti-braconnage tri-national est en voie d'être soumis à la signature des Ministres en charge de la faune du Cameroun, de la RCA et du Tchad

AT.1 ACTIVITE 3 : Visibilité et sensibilisation

En termes de visibilité, ECOFAUNE+ a pris du retard du fait de l'indisponibilité pour raisons de santé de l'expert recruté pour la communication et ce dès novembre 2016.

En janvier 2017, l'expert communication n'étant pas en mesure de reprendre son activité, il a été décidé de travailler avec une agence spécialisée en communication et des consultants internationaux.

Une brochure d'information sur ECOFAUNE+ est en préparation et des produits de communication audio et audio-visuels sont en préparation pour donner une plus grande visibilité aux activités du programme et notamment, à ses bénéficiaires afin qu'ils puissent être valorisés à travers leurs réalisations.

AT.1 ACTIVITE 4 : Suivi de la mise en œuvre du programme ECOFAUNE+

Conformément à la proposition remise par AGRECO, un suivi est assuré de manière extérieure par un expert en charge du suivi du projet et de ses résultats et impacts.

Mr Carlo Paolini a démarré sa première mission terrain fin janvier 2017 avec pour objectif d'identifier les indicateurs qui vont permettre de mesurer l'efficacité de notre activité, puis garantir que ce suivi est bien mis en œuvre.

La seconde mission de Mr Paolini est prévue en mai 2017, de manière à pouvoir présenter son travail lors du CIS.

Activité Transversale 2 – Monitoring écologique

Le suivi écologique est assuré par une unité composée de 16 personnes recrutées à Bamingui.

Hilde VanLeeuwe a réalisé une première mission en novembre 2016, qui lui a permis d'identifier les profils et candidats souhaités pour composer l'unité monitoring écologique. Elle a également défini des premières méthodologies et travaux à réaliser sur le terrain pour le suivi de la grande faune. Pendant cette période, et afin de tester les méthodes et les équipes, le suivi, réalisé en collaboration avec les patrouilles LAB, s'est focalisé sur les ZCV de Bamingui et de Sangha.

En Novembre, le recensement aérien planifié avec WCS a été reporté suite aux événements survenus mi octobre 2016 à Kaga Bandoro et notamment au fait que l'accès par la route a été fermé pendant plusieurs semaines, ce qui a empêché tout approvisionnement logistique pendant plus de 2 mois et notamment l'acheminement de l'avgas pour les avions.

Le recensement aérien a été reprogrammé, toujours en collaboration avec WCS qui opère au Sud-Soudan, pour mars-avril 2017. Cet exercice sera très important pour une reprise de connaissance sur la zone, montrer également une capacité à élargir la présence sur le terrain.

Une seconde mission de Hilde VanLeeuwe est prévue pour participer au recensement aérien ; elle sera ensuite en charge du traitement et de l'analyse des données collectées.

2.3 Durabilité de l'activité

La biodiversité relève de la sphère du bien public qui, avec les services écosystémiques, participe au bien-être des populations. Il revient donc à la puissance publique de faire en sorte qu'aucune atteinte irréversible y soit portée. A ce titre donc, la gestion des aires protégées relève des prérogatives d'un Etat qui doit mentionner dans sa loi de finances la part de finances publiques qui sera consacrée à cette obligation. Sur ce postulat, il est possible, compte tenu des faibles ressources du pays et du fort potentiel écologique de la zone, de justifier une poursuite de l'appui de l'aide au développement pour les AP du Nord RCA.

Les ressources allouées aux aires protégées sont rarement suffisantes (pas seulement en Afrique) et les collectivités territoriales peuvent également contribuer par leur budget à soutenir les AP quand les retombées économiques les intéressent (ex. en France, les collectivités territoriales ont pu financer des réhabilitations de bergeries sur les alpages, subventionner le salaire de bergers prenant en charge les troupeaux des éleveurs de la commune sur les estives, etc.)

Le secteur privé peut aussi participer à générer des revenus pour les AP (notamment via le tourisme mais aussi l'agropastoralisme, etc.). Une AP, c'est d'abord un potentiel de développement, social, économique et écologique, qui intéresse tous les acteurs d'une zone. D'une part par la masse salariale qu'il génère au niveau local (dans la zone Nord RCA, avec l'absence de développement c'est encore plus évident), par les sous-traitances qu'il induit pour les travaux etc., par l'aménagement du territoire qu'il suscite (voir les infrastructures routières, amélioration de l'habitat, etc. par ex. en France pour accès au PN des Pyrénées, réhabilitation des villages et hameaux en périphérie des parcs) et qui bénéficie à l'ensemble de la population.

C'est cette approche que l'on essaie de développer dans le Nord RCA en associant les populations à la valorisation des ressources naturelles. Jusqu'aux années 2000, seul le tourisme cynégétique avait été favorisé comme option de valorisation mais les années d'instabilité politique ont mis en évidence la fragilité de cette stratégie. Si avec l'appui aux ZCV, ECOFAUNE va tenter de relancer le tourisme cynégétique, il est bien évident que le développement de la zone Nord doit pouvoir s'appuyer sur la valorisation durable d'autres ressources naturelles. La préservation des services écosystémiques doit aussi faire partie des priorités, notamment au vu de l'accroissement exponentiel du nombre de têtes de bétail dans la zone au cours de la dernière décennie, et de l'impact d'une telle tendance à la fois en termes de personnes (les conflits entre éleveurs et fermiers sont récurrents en période de transhumance), de paix (les bergers sont armés et participent à l'insécurité dans la région), pour la planète : la zone Nord RCA participe de manière non négligeable à l'approvisionnement du bassin du lac Tchad et son appauvrissement écologique et moindre capacité à drainer des ressources hydriques augmentera encore les effets du changement climatique au sud du Tchad.

Notre approche tente, dans un contexte très sinistré, de valoriser et mobiliser toutes les compétences pour travailler avec la plus grande efficacité et le plus de synergies possibles, mais dans un contexte comme celui de la RCA, les événements des 20 dernières années en RCA montrent qu'il est difficile de trouver une assise institutionnelle pour travailler avec une vision long terme. L'approche développée par ECOFAUNE se veut pragmatique, en **travaillant au plus près du terrain**, pour faire **émerger des opportunités à la fois sociales et économiques**, et autant que faire se peut des talents pour le futur de la région.

2.4 Cadre logique révisé

Chaîne de résultats		Indicateurs	Point de référence	Cibles (année de référence)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général: (incidences)	Améliorer la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité en RCA dans une perspective de développement durable et de lutte contre la pauvreté					<ul style="list-style-type: none"> – Volonté de la RCA à une application effective des lois et à une bonne gouvernance environnementale – Stabilité politique et sociale de la RCA. – Un climat de sécurité se réinstalle permettant notamment des déplacements par route sans le Pays – Les autorités locales et l'ensemble des bénéficiaires s'impliquent dans la mise en œuvre des activités du projet et font preuve d'approbation – Une dotation en armes et munitions des agents de la LAB sera effective
Objectif spécifique (Effet / Impact outcomes)	Sauvegarder les écosystèmes du nord-est et de l'est de la RCA menacés par la pression anthropique, l'instabilité et l'insécurité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Qualité SDANE pour être financé (% d'élaboration et de qualité) 2. Espaces incluant une AP et avec propositions de gestion 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 6 critères gouvernance et 11 critères techniques à respecter 2. 0 Km² et 0% de 58.200 Km² dont 54.848 km² sont classés 	<ul style="list-style-type: none"> • 90% élaborés et 90% qualité requise • 30.000 Km² de proposition d'aménagement, soit environ 50% 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de suivi du projet. • Rapport évaluation 	
Résultats / Extrants (Outputs)	<p>R1 - Les Aires Protégées et les ZCV sont dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA finalisé de façon consensuelle avec toutes les parties prenantes</p> <p>R2 - Les écosystèmes sont gérés durablement et restaurés à un niveau permettant leur conservation et exploitation</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Schéma directeur d'aménagement du NE RCA validé et approuvé 1. Contrôle des domaines à protéger 2. Niveau de protection (nombre actes illégaux) - Capacité de réponse 3. Tendance et distribution espèces clés 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 0 document de référence 1. 20% du territoire de 2 ZCV + 1 AP 2. Détermination de la valeur 10 dans une échelle 0-100 (*) 3. Détermination de la valeur 30 dans une échelle 0-100 (*) 	<ul style="list-style-type: none"> • SDANE + 1 PAG ZCV 1. 30% de 2 ZCV (Koukourou-Bamingui et Idongo Da Bangoran + 1 AP (Bamingui-Bangoran) pour 1.950+2.272 +11.140 Km² 2. Valeur 30 dans une échelle 0-100 (*) 3. Stabilisation de la valeur 30 dans une échelle 0-100 (*) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents, (Plans, cartes, etc.) • Document de stratégie LAB • Rapports • Modules et rapports de formation • Recensement faunistique 	

Chaîne de résultats	Indicateurs	Point de référence	Cibles (année de référence)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	
	R3 - Des mesures d'accompagnement social sont mises en œuvre au bénéfice des populations, afin de compléter leur formation civique et professionnelle et de stimuler un développement social et économique durable	<ol style="list-style-type: none"> 1. Taux d'emploi dans le travail ou avec du travail du personnel formé 2. Revenus pour les ZCV 3. Financements direct ou favorisés par le projet au profit du NE RCA 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Valeur 0% 2. 0 € - \$ / an / ZCV - ALGEST 3. 0% du montant ECOFAUNE+ 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Valeur 40% 2. 500 € - \$ / an / ZCV - ALGEST 3. 50% du montant ECOFAUNE+ 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités 	

Note (*1) : Les indicateurs relatifs analysent plusieurs valeurs de l'intervention et par de tableau de calibration évaluent la tendance des effets dans une échelle de 0-100

Intitulé de l'Activité	Moyens:	Coûts	Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre l'extrant et le résultat.
	Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc. ?	Quels sont les coûts de l'action? Leur nature? (Ventilation dans le budget de l'action)	
Activités du Résultat / Extrant 1 (OS1) : Les Aires Protégées et les ZCV sont dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA finalisé de façon consensuelle avec toutes les parties prenantes			
OS1/R1/A1 : Réaliser d'études divers (socio-économiques, écologiques, etc.) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Visites et prise de connaissance des sites de gestion participative ✓ Définition des valeurs et pressions ✓ Identification des unités d'aménagement ✓ Délimitation des zones ✓ Evaluation et mise à jour du concept ZCV ✓ Elaboration d'une structure institutionnelle ✓ Développement d'un modèle de partage des bénéfices ✓ Adaptations du cadre législatif ✓ Système de suivi-évaluation <ul style="list-style-type: none"> ○ Land use (feux, eau, etc. via JRC/UE) ✓ Plan d'opérationnalisation ✓ Projets pilotes 			

Intitulé de l'Activité	Moyens:	Coûts	Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre l'extrant et le résultat.
<ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les produits pour assurer la plus forte garantie de sécurité alimentaire ○ Identifier les produits pour soutenir les possibilités de création de revenus pour les communautés locales ✓ Reconstitution du fonctionnement des couloirs de transhumance ✓ Mesures de sécurités 	<p>Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc. ?</p>	<p>Quels sont les coûts de l'action? Leur nature? (Ventilation dans le budget de l'action)</p>	
<p>OS1/R1/A2 : Organiser des ateliers participatifs de planification et de définition consensuelle des modes d'utilisation et de gestion des espaces du NE RCA</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir la stratégie ✓ Créer un cadre de collaboration avec les intervenants ✓ Définir le processus de validation des propositions 			
<p>OS1/R1/A3 : Organiser des ateliers participatifs spécifiques à l'aménagement et gestion des AP et ZCV</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir la stratégie participative ✓ Créer un cadre de collaboration avec les intervenants ✓ Définir le processus de validation des propositions 			
<p>OS1/R1/A4 : Poursuivre le renforcement du cadre législatif intéressant la gestion des aires protégées et de la faune en général et la gestion des espaces et des ressources du NE RCA</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Code/loi de la faune ✓ Code/loi de ## ✓ Décret ✓ Accord 			
<p>OS1/R1/A5 : Elaborer le Plans d'Aménagement et de Gestion du PdA NE-RCA et du PAG AP-ZCV découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer l'applicabilité des propositions ✓ Assurer des propositions harmonisées entre les processus de conservation et de développement 			

Intitulé de l'Activité	Moyens:	Coûts	Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre l'extrant et le résultat.
OS1/R1/A6 : Obtenir l'approbation des Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir le processus d'approbation ✓ Obtenir l'approbation du Plan 	<i>Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc. ?</i>	<i>Quels sont les coûts de l'action? Leur nature? (Ventilation dans le budget de l'action)</i>	
Activités du Résultat / Extrant 2 (OS1) : Les écosystèmes sont gérés durablement et restaurés à un niveau permettant leur conservation et exploitation			
OS1/R2/A1 : Améliorer l'efficacité de la lutte antibraconnage <ul style="list-style-type: none"> ✓ Revoir et améliorer le système LAB ✓ Recruter, former et équiper les SVP ✓ Implémenter un système de suivi ✓ Opérationnaliser un système de renseignement 			
OS1/R2/A2 : Entamer les dispositions pour améliorer la gestion des ressources naturelles (services écosystémiques rendus) des écosystèmes <ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer un Comité de collaboration à différents niveaux territoriales (subsidiarité) avec toutes les intervenants pour la mise en application et le suivi du PdA NE-RCA ✓ Etablir les règles de gestion et fonctionnement du Comité de collaboration et les faire approuver au soutien des financements pour la mise en œuvre du PdA NE-RCA 			
OS1/R2/A3 : Intervenir pour améliorer la sécurité <ul style="list-style-type: none"> ✓ Établir un Comité de coordination de la sécurité pour la NE RCA ✓ Etablir les dispositions de sécurité 			
Activités du Résultat / Extrant 3 (OS1) : Des mesures d'accompagnement social sont mises en œuvre au bénéfice des populations, afin de compléter leur formation civique et professionnelle et de stimuler un développement social et économique durable			
OS1/R3/A1 : Créer des opportunités pour le développement actuelle et à venir du NE RCA <ul style="list-style-type: none"> ✓ Souscrire un partenariat avec un opérateur spécialisé dans la formation qualifiante des jeunes 			

Intitulé de l'Activité	Moyens:	Coûts	Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre l'extrant et le résultat.
<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Pouvoir aux besoins de la formation des jeunes désœuvrés sélectionnés</i> ✓ <i>Pouvoir à la réhabilitation des infrastructures et équipements sociocommunitaires moyennant l'approche "Chantier écoles"</i> 			
<p>OS1/E3/A2 : Appuyer les micro-projets pilotes et favoriser l'implémentation du fonds de microcrédit FICED</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Tester par des projets pilote les productions / transformations au profit de la sécurité alimentaire et la création de revenus pour les communautés locales</i> ✓ <i>Identifier et financer des micro-projets pilotes axés sur la valorisation des produits de la biodiversité</i> ✓ <i>Assurer une formation complémentaire aux opérateurs du FICED</i> ✓ <i>Apporter un appui conseil et financiers (subvention) dans la mise en œuvre du FICED</i> 			
<p>OS1/E3/A3 : Revitaliser l'efficacité de gestion des ZCV</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Audit du système ZCV</i> ✓ <i>Rationaliser les ressources humaines et renforcer leurs capacités</i> ✓ <i>Accompagner la mise en œuvre du manuel des procédures de gestion administrative et financière des ZCV</i> ✓ <i>Assurer le suivi de la gestion financière des RALGEST-ZCV</i> 			
<p>OS1/E3/A4 : Appuyer la valorisation des ZCV</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Promouvoir la valorisation des ressources naturelles des ZCV dans toute leur diversité</i> ✓ <i>Appuyer la réalisation des interventions des plans d'aménagement et gestion des ZCV</i> 			

2.5 Questions transversales

Le support à la restauration de la démocratie, des droits de l'homme est d'autant plus évident pour une zone comme le Nord RCA, aux mains des groupes armés rebelles et où même le conseiller français auprès du ministre de la Défense n'envisage pas de mobiliser des Forces Armées Centrafricaines (FACA), pourtant actuellement en formation dans le cadre d'un projet européen avec co-financement français, dans le Nord RCA avant plusieurs années, afin d'éviter toute provocation.

Avec l'approche de gestion participative proposée pour la valorisation des ressources naturelles (RN) nous privilégions un retour à une situation où la voix de celui qui veut s'impliquer peut se faire entendre dans les instances locales mises en place, avec un appui à ceux qui sont responsabilisés par la collectivité pour en assurer la gestion. ECOFAUNE dans ce sens, supporte un processus qui se veut démocratique et doit profiter à la majorité.

ECOFAUNE intervient dans le Nord RCA sans discrimination de genre ni de religion (l'encadrement d'ECOFAUNE est très attentif à cet aspect pour les formations pour les jeunes). Les jeunes sont spécifiquement ciblés, comme catégorie vulnérable, pour les formations et pour les détourner d'activités illégales.

Les recherches de valorisation de RN privilégient autant que faire se peut les femmes, notamment avec la filière Karité (traditionnellement réservée aux femmes) que l'on voudrait soutenir dans le Nord RCA.

2.6 Suivi-évaluation

Conformément à ce qui est prévu dans notre proposition, nous avons mobilisé un expert en suivi-évaluation qui intervient en missions perlées, et qui va suivre à la fois la mise en œuvre par rapport aux résultats listés dans le cadre logique mais également évaluer les impacts. Son intervention tout au long du projet doit aussi permettre de déterminer l'impact d'ECOFAUNE avec une série d'indicateurs qui sont en cours de détermination au moment de la rédaction de ce rapport et seront présentés lors de la prochaine réunion du CIS en mai 2017.

2.7 Leçons tirées

Notre intervention a démarré il y a 6 mois. Les leçons tirées seront développées dans le rapport final.

2.8 Documents produits

Ceci est le premier rapport (non contractuel) remis après 6 mois d'activités.

D'autres documents sont en préparation, notamment pour le volet communication et seront plus amplement présentés dans le projet rapport.

2.9 Marchés ayant donné lieu à appels d'offres ou à procédure négociée concurrentielle

Services			
Intitulé	Montant	Attributaire	Description
Location d'avion	Contrat cadre. Paiement sur présentation de facture par vol et type d'avion	LAPARA	Il s'agit de la location d'avion pour relier Bangui et la zone intervention du Projet. Vue la situation sécuritaire qui caractérise actuellement la RCA, l'avion est le seul moyen pour transporter en sécurité les salaires et les personnes.
Loyer Bureau Bangui	10.716.000 FCFA (paiement trimestriel du loyer de 446.500 FCFA/mois)	Mme BODEYO	Ce contrat concerne la location des bâtiments qui abritent les bureaux de la coordination à Bangui..
Cohabitation WWF-Ecofaune+	10.527.000 FCFA (paiement trimestriel de des charges à hauteur de 438.625/mois)	WWF-CAR	Concerne le partage des frais (eau, électricité, connexion internet, etc.)
Gardiennage et sécurité du projet	12.000.000 FCFA (paiement mensuel de 500.000 FCFA sur présentation de facture)	POWERS SECURITE	La sécurisation des ressources du projet est primordiale et le recours à une société de gardiennage ; de jour comme de nuit est une nécessité.
Consultations médicales du personnel du projet	2.000.000 FCFA (paiement de 100.000 FCFA/mois sur présentation de facture)	Dr. Djimbele Edgar	Le docteur intervient sur demande du personnel du Projet en cas de maladie.
Fournitures			
Intitulé	Montant	Attributaire	Description
Fourniture de 3 véhicules TT	98.000.000 FCFA	CFAO Centrafrique	Pour la LAB il est indispensable de remplacer le vétuste parc automobile et pour cela on a procédé à un AO pour l'acquisition de 3 nouveaux véhicules équipés.
Fournitures des kits solaires	8.774.468 FCFA	VERT L'EXPORT	Il s'agit de l'acquisition de 4 kits solaires intégrés pour les bureaux administratifs de Bamingui et des 2 kits solaires portatifs pour les patrouilles de la LAB.
Travaux			
Intitulé	Montant	Attributaire	Description
Remise en état du forage de la base de Bamingui	3 966.500 FCFA	ONG IDEAL	Depuis 3 ans le forage de la base de Bamingui est en panne. A cause des problèmes sécuritaires aucun prestataire n'a accepté d'intervenir. Finalement en octobre 2016 cette ONG s'est proposée pour rétablir l'eau à notre base. Pour deux fois leur mission a été bloquée par des graves incidents.

En plus des marchés évoqués ci-dessous, AGRECO a procédé à des consultations pour le recrutement de l'expertise internationale et nationale, puisqu'au vu des procédures des subventions, l'expertise est qualifiée en fournitures de services.

3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération

1.1 *Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées de ce contrat de subvention (c.-à-d. ceux qui ont signé le mandat du coordinateur ou la déclaration des entités affiliées)? Veuillez fournir des informations spécifiques pour chaque bénéficiaire/entité affiliée.*

AGRECO intervient dans un contexte spécifique, et est seul signataire du contrat de subvention.

Cependant, les bénéficiaires de l'intervention du programme sont nombreux.

Parmi les bénéficiaires d'ECOFAUNE, on cite prioritairement :

- i) Le ministère des Eaux et Forêt : c'est grâce à l'intervention du Fonds Bekou que l'administration centrafricaine peut maintenir un conservateur et un conservateur adjoint dans le Nord RCA. De même, la gestion et l'entretien de la station de Bamingui sont totalement pris en charge par le Fonds Bekou ; Enfin les activités d'anti-braconnage et de conservation sont également subventionnées à 100% par ECOFAUNE+.
- ii) Les ALGEST-ZCV (Les Associations locales de gestion des Zones Cynégétiques Villageoises) qui sont regroupées dans un réseau (RALGEST-ZCV). Les relations sont très bonnes mais les ALGEST demeurent extrêmement dépendantes du financement apporté par le projet, notamment en période de forte instabilité politique qui ruine tout effort de développement du tourisme cynégétique, principale source de revenus de ces associations.

1.2 *Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques dans les pays de l'action? Comment ces relations ont-elles affecté l'action?*

Il y a un fort degré d'adoption du projet par les populations et les autorités tant modernes que traditionnelles. Le rapport de force n'étant pas en sa faveur, et la zone étant désertée par les autorités de police et judiciaire, ECOFAUNE+ doit, pour pouvoir travailler, composer avec les diverses forces en présence, incluant les Chefs des groupes armés.

La présence des troupes de la MINUSCA à Ndele et Bamingui dans le cadre de la mission la stabilisation du Pays et en appui aux autorités publiques, est prise en compte par le projet. Une étroite collaboration, bénéfique pour les deux parties, est alimentée au quotidien.

1.3 *Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation prenant part à la mise en œuvre de l'action:*

- Associé(s) (si existant)
- Contractant(s) (si existant)
- Bénéficiaires finaux et groupes cibles
- Autres tiers concernés (incluant les autres donateurs, autres agences gouvernementales ou unités gouvernementales locales, ONG, etc.).

Le projet anime une table ronde tri mensuelle avec d'autres intervenants dans la zone notamment avec les ONG PU AMI, DRC, NRC, IOM. L'objectif est d'harmoniser/intégrer nos interventions afin d'augmenter notre efficacité.

Le projet collabore également avec les ressources humaines disponibles ; ainsi ECOFAUNE recourt, dans le cadre de protocoles d'accord, aux services de l'Université de Bangui pour des études écologiques et de sciences humaines. De la même façon, un accord doit être passé avec les Jeunesses Pionnières Nationales (JPN) pour la formation des jeunes dans le Nord RCA.

ECOFAUNE a également développé un partenariat avec Wildlife Conservation Society (WCS) qui va fournir 2 avions pour réaliser un recensement aérien de la grande faune dans le Nord RCA.

Enfin, avec le CIS, l'ensemble des ministères concernés par les activités de gestion de ressources naturelles, d'aménagement du territoire et de développement agricole, sont associés et informés des activités et résultats du programme ECOFAUNE.

1.4 *Le cas échéant, décrivez les liens et les synergies que vous avez mis en place avec d'autres actions.*

Voir ci-dessus

1.5 *Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions de l'UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la/les précédente(s)? (Énumérez toutes les subventions antérieures de l'UE pertinentes).*

AGRECO n'a pas reçu d'autres subventions.

4. Visibilité

Le Fonds Bekou est systématiquement cité dans les documents produits par ECOFAUNE.
Le logo du Fonds Bekou apparaît aux côtés de celui d'ECOFAUNE.

5. Archivage des documents

Nos documents du programme sont archivés sur le serveur AGRECO.
Les pièces comptables sont envoyées mensuellement à AGRECO Bruxelles par la coordination ECOFAUNE à Bangui.
Les dépenses sont vérifiées et intégrées dans le logiciel comptable (SAGE) d'AGRECO à Bruxelles pour un suivi mensuel.

La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet d'EuropeAid? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.
Pas d'objection particulière à ce que ce rapport soit publié sur le site d'EuropeAid.

Nom de la personne de contact pour l'action:

Muriel VIVES (muriel.vives@agreco.be)

Signature:

Lieu: Bruxelles

Échéance prévue du rapport: 31 Janvier 2017

Date d'envoi du rapport: Mars 2017.